

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2018

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Exploitation des marchés d'approvisionnement - rapport sur l'exécution de la délégation de service public pour l'exercice 2017

Rapporteur : Sylvie Bléry-Touchet

En application de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales et des clauses contractuelles des délégations de service public, la Ville reçoit chaque année un rapport financier et technique de la société SOMAREP, délégataire pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement.

Le rapport au titre de l'année 2017 fait apparaître que l'exploitation des marchés au cours de cet exercice ne s'est pas accompagnée de changements significatifs des prestations à charge du délégataire. Le montant de la redevance versée par le délégataire à la Ville est de 59 670 € en 2017.

Les principales caractéristiques de l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2017 sont les suivantes :

Pour l'année 2017, 39 commerçants abonnés ont été présents sur les deux marchés de la Ville, respectivement 8 sur le marché biologique et 31 sur le marché traditionnel. Ce nombre est stable.

S'agissant des commerçants « volants », leur nombre varie d'une dizaine de commerçants pour la séance du mercredi à plus de vingt-cinq pour la séance du samedi sur le marché traditionnel. Pour le marché bio, le nombre de commerçants volants varie entre deux à quatre par semaine.

Sur le marché traditionnel, quatre animations ont pu être réalisées : « La fête des mères » (20 tirages de 50 € à dépenser dans les boutiques de beauté bien être de Sceaux), « saveurs d'automne » réalisée en synergie avec l'union des commerçants et artisans de Sceaux, « l'opération Beaujolais nouveau » avec près de 1 000 bouteilles à gagner et pour « les fêtes de fin d'année » 700 bons d'achats d'une valeur de 5 €.

Sur le marché bio, deux animations ont pu être réalisées eu égard au budget plus restreint lié au nombre de commerçants : 100 bouquets offerts pour la fête des mères et Noël avec 15 paniers garnis offerts.

Le personnel d'exploitation est composé du régisseur placier et de l'équipe de manutention et de nettoyage soit quatre personnes à temps partiel pour le marché traditionnel.

S'agissant des recettes, le chiffre d'affaires brut TTC de l'année 2017 du délégataire s'est caractérisé par une hausse de l'ordre de 1,04 % par rapport à l'année 2016.

Son montant s'établit à 158 323 € en 2017 composé respectivement de 149 441,32 € provenant du marché traditionnel et de 8 220,16 € provenant du marché bio.

Le poste dépenses et charges de personnel a baissé de 8,34 % entre 2016 (83 236 €) et 2017 (76 300 €). Cette baisse s'explique principalement par une diminution du poste de facture d'eau (-10%), une renégociation du poste assurances (- 51%) et une diminution des charges et salaires pour 6,9 %.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication qui lui a été faite du rapport établi par le délégataire SOMAREP pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2017.